

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020
CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : N. LAFON, J. LAFON, M. MARTIAL, L. BALSE, J. HOOGENBERGP. MALBY, A. DESPONT, A. DELCOUSTAL, G. COURATIN, J. DEN HEIJER, M. DEBIARD

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2020

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 novembre 2020.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Les élus votent à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2020 :

USEP	100,00
APE	1 000,00
ASC	2 500,00
L'Entracte	200,00
Club d'astronomie	500,00
CJI	100,00
Entente 4 Cantons	100,00
Forme et Vitalité	400,00
Foyer rural Jeunes – Comité des Fêtes	2 200,00
OCCE école Lacapelle-Biron	500,00
Mémoire vive	300,00
Comité de pilotage « Chemins de mémoire »	75,00
Rueda Caliente	100,00
Chasse	200,00
Pêche	200,00
Tennis	500,00
UCAL	100,00
AAMBP	3 000,00
Maison des Femmes	100,00
Secours Populaire de Fumel	250,00
Restos du cœur	250,00
Radio 4	50,00

Délib. 202050

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

GESTION DES DÉCHETS

Les élus approuvent à l'unanimité le rapport sur la gestion des déchets de Fumel Vallée du Lot joint en annexe.

Délib. 202053

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

RAPPORT ANNUEL DES SERVICES

Les élus approuvent à l'unanimité le rapport d'activité des services de Fumel Vallée du Lot joint en annexe.

Délib. 202052

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Les élus approuvent à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité des eaux de EAU 47 joint en annexe.

Délib. 202054

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

CÉLÉBRATIONS DE NOËL

Les décorations des rues du village et des lieux de la commune seront mises en place par l'employé municipal aidé par les élus.

La journée de Noël à l'école aura lieu le 18 décembre.

Une distribution de chocolats sera réalisée par les élus pour les Capelains âgés de plus de 75 ans.

La date de remise des cadeaux aux employés sera fixée après les décisions gouvernementales du 15 décembre concernant la crise sanitaire.

NOUVEAUX NÉS

Les élus décident d'offrir un arbre fruitier à chaque nouveau-né de l'année 2020.

PRIME AUX EMPLOYÉS

Les élus décident à l'unanimité de verser une prime exceptionnelle dite « prime covid » de 150 € à chaque employé municipal en raison du travail supplémentaire effectué dans le cadre de la crise sanitaire. Ludovic BALSE et Gérard COURATIN n'ont pas pris part au vote.

Délib. 202051

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	9	0	2

BULLETIN MUNICIPAL

La commission s'est réunie pour préparer sa rédaction.

CONVENTION DÉFENSE INCENDIE

La commission de contrôle des bornes à incendie a constaté un défaut sur la borne du hameau de La Valprionde. Elle devra être remplacée pour un coût de 2 493,08 €.

En cas de nouvelle construction, la mairie doit s'engager à ce que la défense incendie soit conforme dans toutes les zones U. Sans cet engagement, le permis de construire ne peut pas être délivré. Une mise aux normes doit être réalisée dans le secteur du « Carre ». Le service de contrôle affirme que le débit du réseau d'eau est insuffisant pour alimenter une borne. Un devis pour l'installation d'une bâche s'élève à 8 516 €, somme à laquelle il faudra ajouter des frais d'aménagement d'un terrain et de chemin pour poids lourd. Gérard COURATIN est chargé d'étudier le problème avec le syndicat des eaux avant toute prise de décision.

ADRESSAGE

Les élus votent à l'unanimité la délibération ci-jointe concernant la fourniture du matériel d'adressage.

Délib. 202049

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

SÉCURISATION DES ENTRÉES DU VILLAGE

Suite à une rencontre avec les responsables du service départemental des routes, il a été décidé de mettre en place un dispositif de comptage des véhicules et de leur vitesse. Des propositions ont déjà été proposées pour limiter la vitesse :

- Sur la route du pountet : aménagement d'un plateau traversant surélevé
- Sur l'Avenue des Bastides : aménagement d'un rétrécissement de chaussée au niveau du panneau d'entrée de village.
- En bas de la Rue du Nord : pose de coussins berlinois.

- Boulevard du Midi : aménagement d'une voie piétonne.

La limitation de vitesse à 30 km/h dans tout le village est également envisagée.

Des demandes de subventions seront déposées pour la réalisation des travaux en 2021.

DETR 2021

Délib. 202055

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

AMENDE DE POLICE

Délib. 202056

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Délib. 202057

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

TRAVAUX TOITURE ECOLE

Suite à des fuites constatées à l'école, des devis ont été demandés. Des demandes de subventions seront déposées pour la réalisation des travaux en 2021.

DETR 2021

Délib. 202058

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Délib. 202059

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC

Les élus décident à l'unanimité de fixer à 2 € la taxe d'occupation d'espace public pour tous les marchands tout au long de l'année.

ASSURANCE JURIDIQUE DES ÉLUS

Les élus acceptent à l'unanimité la souscription à l'assurance juridique des élus pour un montant de 382,40 € annuel.

CHEMINS DE RANDONNÉES

La mise en place de la boucle retenue dans le cadre du PDESI est en cours. Le CDT a accepté de rajouter une boucle sur la commune et de réaliser la fiche correspondante. Le coût pour la commune est de 150 € TTC.

La commission chemin travaille désormais sur la mise en place de parcours VTT.

CHEMIN DE LAUZINE

La mairie demandera à Orange s'il est possible de passer le câblage de la fibre en même temps que les travaux d'assainissement qui vont être réalisés.